

11131  
OFFICE de la RECHERCHE  
SCIENTIFIQUE et TECHNIQUE  
OUTRE-MER

MISSION d'ETUDES et  
d'AMENAGEMENT du NIGER

MONOGRAPHIE DU NIGER

---

A - NIGER Supérieur et BANI

- I -

Première partie : Facteurs conditionnels  
du régime

Deuxième partie : Débits observés

Pour BENENY-KEGNY  
voir note rectificative

1958

Le NIGER, depuis les montagnes de GUINEE jusqu'au golfe de BENIN, joue un rôle essentiel dans la vie d'immenses territoires. C'est tout d'abord une voie d'eau importante. Elle est bien imparfaite par endroits et concurrencée maintenant par d'autres modes de transports, rivaux souvent plus heureux, mais qui rend de très grands services, d'une part dans les zones où la navigation commerciale est active (de KOULIKORO à la Boucle du NIGER ou sur le cours inférieur), d'autre part, sur l'ensemble de son cours pour le petit trafic des pirogues amenant aux grands centres les productions, riz, poissons séchés, etc... des régions riveraines.

Le fleuve apporte également aux populations des territoires qu'il traverse et même à celles des territoires voisins, telle la COTE d'IVOIRE, l'appoint très important de ses ressources piscicoles exploitées depuis des millénaires.

Ses plaines d'inondation ou celles de ses affluents et les zones de débordement de la région lacustre sont utilisées pour la culture du riz, du coton et même du blé dans les parties les plus septentrionales. Depuis DIRE jusque vers NIAMEY, le NIGER concentre toute la vie sur ses rives.

Des aménagements de toutes natures sont susceptibles de faire jouer au fleuve des rôles beaucoup plus importants que ceux qu'il assure dans son état naturel, et même de donner naissance à de nouvelles utilisations comme, par exemple, la production d'énergie électrique. Les réalisations telles que celles de l'Office du NIGER ne constituent qu'une partie des projets grâce auxquels ses eaux pourraient trouver leur plein emploi.

Mais qu'il s'agisse de l'amélioration de la navigation, de la construction de centrales hydro-électriques, de l'érection de barrages de régularisation ou de l'aménagement de réseaux d'irrigation, il est indispensable, dans tous les cas, de connaître le régime des variations de débits du fleuve. C'est pourquoi la Mission d'Etude et d'Aménagement du NIGER a demandé à l'Office de la Recherche Scientifique

et Technique Outre-Mer, par convention en date du trois décembre 1957, de mettre au point une monographie hydrologique du fleuve à partir de tous les renseignements recueillis à ce jour.

Le cours du fleuve peut être divisé en quatre parties :

- le cours supérieur
- la zone lacustre ou delta intérieur
- le cours moyen limité assez arbitrairement à la frontière du NIGERIA
- le cours inférieur

La monographie concerne les trois premières sections qui, scules, sont l'objet des études de la M.E.A.N. Elle sera divisée en quatre parties. Les trois premières sont relatives respectivement au cours supérieur, à la zone lacustre et au cours moyen ; la quatrième sera la synthèse des trois premières.

Le cours supérieur correspond aux bassins des quatre branches mères du fleuve : NIGER, NIANDAN, NILO, TINKISSO et de ses deux affluents : le SANKARANI et le BANI.

Comme pour de nombreux fleuves, il est difficile de préciser quelle est la branche principale lorsque l'on connaît bien leurs diverses caractéristiques. La tradition nous évite un choix difficile en désignant comme branche principale celle qui passe à FARANAH et à KOUROUSSA, mais on aurait pu tout aussi bien choisir le NIANDAN, par exemple, si on se référât à l'abondance des débits. Nous nous garderons bien de chercher à modifier les usages. De même, l'on utilise le vocable de NIGER (1), qui n'a jamais été employé

---

(1) Ce nom était employé par les géographes anciens pour désigner un système hydrographique qu'ils connaissaient fort mal. Ils mélangeaient vraisemblablement des données relativement précises concernant les cours d'eau du sud de l'Atlas, à des notions très confuses sur le grand fleuve soudanien qui nous intéresse, dans sa région lacustre.

par les riverains, ceux-ci le désignent sous différents noms : celui de DIOLIBA ( fleuve du griot ) correspond à la majeure partie du cours supérieur.

Cette section du fleuve est alimentée par les abondantes pluies tropicales des régions guinéennes. Pour l'hydrologie, c'est la zone du régime tropical de transition, régime simple, sans surprise, pour lequel la correspondance pluies-débits est étroite, régime bien réconfortant avant la zone sahélienne où les pluies locales ne profitent au fleuve que d'une manière sporadique et incalculable et où la dégradation hydrographique est de règle. Le bassin du NIGER est celui dont les caractéristiques hydrologiques sont les mieux connues de tous les cours d'eau de l'Afrique occidentale.

## 1ère PARTIE

---

### FACTEURS CONDITIONNELS DU REGIME

Ils peuvent être rangés en deux catégories : les facteurs inhérents au bassin de réception lui-même : caractères morphologiques, sol, sous-sol, végétation et les facteurs concernant les conditions climatologiques auxquelles est soumis ce bassin, plus particulièrement le régime des précipitations.

Cette première partie comprendra donc deux chapitres :

CHAPITRE I : Caractéristiques géographiques principales du bassin

CHAPITRE II : Données climatologiques.